

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 juillet 2019 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, M. Pierre DUSSIDOUR, M. Frédéric CHAUMET, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

Mme Corine ROUFFAUD et Mme Sandra TOURNAIRE arriveront avec un peu de retard.

Absent excusé : Mme Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à M. Bernard DEBOISSY, Mme Corine VALADE qui a donné pouvoir à M. Patrick VERGEZ, Mme Nelly VERGEZ qui a donné pouvoir à M. Jacques SALLEE, Madame HARRINGTON Rebecca qui a donné pouvoir à M. William JUILLIEN.

Absent non excusé :

Madame Marie-Thérèse BARBIER a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Demande d'autorisation de rajouter une délibération de validation du rapport de la CLECT concernant les attributions de compensations définitives 2019 et une délibération concernant la modification des statuts de la CDC de façon à permettre à la commune de Edon de reprendre la gestion du restaurant le petit creux situé sur sa commune et actuellement sous compétence communautaire.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

VALIDATION DU RAPPORT DE LA CLECT – ATTRIBUTION DES COMPENSATIONS 2019.

Comme vous le savez, tous les ans nous devons valider les modalités et le montant du calcul des attributions de compensation définitives des charges transférées à la Communauté de Communes. Pour 2019 le montant est de 53000 € environ.

Vote : Pour Contre Abstention

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

La commune de EDON souhaite reprendre la compétence concernant la gestion du restaurant Le Petit Creux » situé à l'entrée de EDON en venant de La Rochebeaucourt.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Jackie MOUNIER – 9 Rue de Gamby – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés Le Bourg section ZL N° 14 – surface au sol de 1482 m2 – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Cette parcelle est vendue pour 19 000 € à Monsieur et Madame Thomas GARRAUD 21 Rue de Gamby 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE.

Le conseil municipal vote CONTRE LA PREEMPTION à l'unanimité

ARIVEE DE MME ROUFFAUD ET DE MADAME TOURNAIRE A 18 H 45.

CARTE DES TRESORERIES

Suppression de notre trésorerie pour la remplacer par une permanence à la Maison de Service au Public.

Visite de Monsieur le Directeur de la DGFIP le 16 juillet prochain à 10 h.

Le conseil municipal vote CONTRE LA FERMETURE DE NOTRE TRESORERIE à l'unanimité.

DIVERS

- Madame MASSA installe son food truck (la fille du nord) sur le parking de Bricorama le mardi soir et sur la Place du Champ de Foire le jeudi soir à partir de ce soir 11 juillet.
- Nous avons reçu une demande d'installation sur le Champ de Foire pour la vente de glaces de la part de Monsieur Baubant qui est domicilié en dessous de la fleuriste. Il souhaite venir le lundi soir sur la place du Champ de Foire avec Monsieur Julien KNINDICK.
- Nous sommes propriétaires de la maison de santé depuis le 19 juin, nous venons d'avoir une demande de la part d'une infirmière ASALEE pour s'installer dans le bâtiment. Un bail va être établi par chacun des praticiens. Ouverture des plis suite à l'appel d'offres pour un architecte vendredi 12 juillet à 14 H.
- Parking de la médiathèque – un appel d'offres va être lancé
- Demandes d'installation de boutiques éphémères
- Concert Trio Harmonia 3 le dimanche 21 juillet à 17 H à l'Eglise de Rauzet à Combiers
- Concert Village session le 19 juillet 2019.
- Marche le dimanche 21 juillet avec l'association Protection animale Charente
- Eau/Assainissement nous gardons la compétence jusqu'en 2026
- 4 Août rallye cyclotouriste international passe à Villebois-Lavalette
- Arbres Champ de Foire / Fibre élagages

La séance est levée à 19 H 20. Prochaine réunion le 9 septembre 2019 à 18 H 30.